

CSAL du 20 février 2026 — Compte-rendu CFDT-DTBS



Planning patrouilleurs

Marne amont — **Vote : adopté**



Projet immobilier Reims

Information — pas de vote



Réorganisation DIMOA/SOP

Intention — vote à venir



Chef de projet SEMEH

Création de poste — **Vote : adopté**



Acte 2 – Centralisations nationales

Information — pas de vote

1 Planning des patrouilleurs – Marne amont

VOTE : ADOPTÉ

Annonce de la direction

- Mise en place d'un planning unique (modèle Méry) pour les 8 agents.
- Harmonisation de l'organisation autour du planning Méry.
- Modification portant essentiellement sur les horaires de vacation en entretien.
- Pas de changement annoncé sur les astreintes.
- Objectif affiché : corriger les déséquilibres post-réorganisation.

Position CFDT

Nous avons demandé des clarifications précises sur :

- La demi-heure du jeudi.
- L'impact réel sur l'organisation hebdomadaire.
- Les astreintes.

Nous avons considéré que les éléments fournis restaient incomplets. Une harmonisation ne doit pas entraîner de nouveaux déséquilibres.



CFDT : ABSTENTION (FO et FSU : POUR / CGT : ABSTENTION)

👉 Nous resterons attentifs aux effets concrets sur les conditions de travail.

2 Projet immobilier de Reims

INFORMATION – PAS DE VOTE

Annonce de la direction

- Abandon de l'ancien projet (6 000 k€).
- Acquisition d'un nouveau site de 2 000 m² – Budget global : 5 400 k€.
- Objectif : regrouper Roseraie, Talleyrand et Val-de-Vesle (PCC/CMI/Tertiaire).
- Livraison prévisionnelle du PCC : 1er semestre 2028.
- Aucune décision arrêtée à ce stade sur l'occupation dès juillet 2026.

Position CFDT

Nous avons porté plusieurs exigences :

- ! Clarifier rapidement qui occupera le site dès juillet 2026.
- ! Anticiper et formaliser l'information aux agents concernés par la première vague de déménagement.
- ! Mesurer sérieusement l'impact transport.
- ! Mettre en place un accompagnement individuel réel.
- ! Garantir un passage exigeant en CLSSCT sur l'ergonomie.
- ! Proposer l'intégration d'une démarche 5S dans l'aménagement.

👉 Un projet immobilier peut être structurant, mais il doit être socialement préparé et sécurisé.

3 Réorganisation DIMOA / SOP

INTENTION – VOTE À VENIR

Annonce de la direction

- Maintien affiché des 30 ETP.
- Passage de 8 à 5 unités.
- Création de postes de « chef de projet ».
- Objectif : renforcer la résilience face au turnover.
- Dossier complet (avec étude d'impact RH) annoncé pour avril/juin.

Position CFDT

Nous avons exprimé des inquiétudes fortes :

- ⚠️ Risque de rétrogradation déguisée pour certains chefs d'unité.
- ⚠️ Réorganisation qui ne traite pas les causes du turnover.
- ⚠️ Attractivité et rémunération non abordées.
- ⚠️ Charge de travail potentiellement accrue.
- ⚠️ Absence de stratégie RH pérenne.
- ⚠️ Demande d'éléments factuels sur le plan d'action post-audit Proconsult 2022.

Changer l'organigramme ne réglera pas les problèmes si les causes structurelles ne sont pas traitées.

Nous examinerons avec la plus grande attention le dossier d'impact RH.

4 Création d'un poste Chef de projet régénération – SEMEH

VOTE : ADOPTÉ

Annonce de la direction

- Suite à l'audit sur le pilotage des investissements.
- Création d'un poste catégorie A.
- Objectif : améliorer le pilotage des investissements.
- Transformation d'un poste budgétaire vacant de catégorie B.
- Poste non pré-fléché.

Position CFDT

Nous avons soulevé :

- Le passage d'un poste B en A.
- La nécessité d'une transparence totale sur le recrutement.
- La demande de privilégier les encadrants en ST impactés par l'Acte 2.

☐ **CFDT : ABSTENTION** (FO et FSU : POUR / CGT : ABSTENTION)

👉 Nous resterons attentifs aux effets concrets sur les conditions de travail.

5 Acte 2 – Centralisations nationales

INFORMATION – PAS DE VOTE

Annonce de la direction

- Centralisation des filières juridique, SIG, finance, achat.
- Rattachement des agences comptables au siège (12 ETPT sortent du plafond DTBS).
- Mise en œuvre souhaitée avant l'été si possible.
- Sans modification immédiate des fiches de poste.
- Réorganisations locales éventuelles en 2027.

Position CFDT

Nous avons exprimé des inquiétudes majeures :

- **!** Centralisation sans organisation stabilisée.
- **!** Flou sur les délégations de signature.
- **!** Manque de visibilité sur l'évolution des missions.
- **!** Risque réel de tensions sociales.
- **!** Impression de passage en force sans application pleine du Pacte social de VNF.
- **!** Une méthode contestable : rattacher d'abord, organiser ensuite.

Nous demandons transparence, l'application du pacte social de VNF et accompagnement structuré.

6 Questions diverses

Mutation contestée (PMIO4) – ST Seine Amont

☐ **Annonce de la direction** : Mutation non validée faute de signature officielle de la direction.

☐ **Position CFDT** : Nous avons dénoncé :

- Une annonce faite à l'agent sans validation sécurisée.
- Une perte de confiance dans la parole hiérarchique.
- Un manque de coordination interne.

👉 Les engagements doivent être sécurisés avant toute communication aux agents.

Heures supplémentaires CDD 2025 ST Seine Amont

☐ **Annonce de la direction** : Paiement rétroactif impossible selon règle de la DRHM de VNF. Avenants 2026 en cours pour régularisation future.

☐ **Position CFDT** : Nous avons dénoncé :

- Une situation inacceptable pour les agents concernés.
- Comment la hiérarchie a-t-elle pu laisser effectuer ces heures en sachant qu'elles ne pourraient pas être payées ?
- Une communication insuffisante.
- La nécessité d'un bilatéral urgent avec le directeur pour régler l'ensemble des problèmes.

Nous continuerons à porter ce dossier jusqu'à réparation. Il est hors de question que, à VNF, des agents travaillent bénévolement.

PCC Vives-eaux

☐ **Annonce de la direction** : Retards techniques liés à la fibre et aux tests.

☐ **Position CFDT** : Nous avons alerté sur :

- La fatigue des équipes.
- Le manque de visibilité.
- Le risque de démotivation lié aux reports successifs.

En conclusion

La CFDT DTBS :

- **Ne s'oppose pas par principe aux évolutions.**
- **Exige de la transparence.**
- **Défend la sécurisation des parcours.**
- **Refuse les zones floues organisationnelles.**
- **Défend les conditions de travail et la confiance dans la parole donnée.**

Nous sommes présents sur tous les dossiers. Et nous ne laisserons rien passer qui fragilise les agents.

Les représentants CFDT DTBS au CSA Local de la DTBS